



Peyrolles-info

147

Le verre de l'amitié suivi d'un cocktail dînatoire
aura lieu à la date habituelle

le dernier samedi du mois de juillet :

samedi 28 juillet à partir de 18h

au Temple de Peyrolles.

Vous êtes tous les bienvenus.

Conseil municipal du 22 juin 2018

Étaient présents : François Abbou, Bernard Bordarier, Pierre Deleuze, Pierre Hénon,
Jean Paulin, Thierry Ponsin.

Absent excusé : Nicolas Geoffray.

Pouvoir de Nicolas Geoffray à François Abbou.

Secrétaire de séance : Bernard Bordarier.

La séance est ouverte à 18h00

1. DÉCISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET 2018

Suite à une erreur matérielle le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement n'a pas été pris en compte dans la section d'investissement. Il faut donc rétablir cette somme en recettes au compte 021 et ajuster les montants des dépenses pour équilibrer.

Accord unanime du Conseil

2. TRAVAUX SUR LES VOIES COMMUNALES

Route de Valescure :

Réparation du goudron : emploi partiel sur 630 m² (4 485 € HT), bicouche sur 1 000 m² (14 000 € HT)

Enrochement au Pont du Cartaou (3 600 € HT)

Plateforme demi-tour, création d'un puisard (1 700 € HT)

Chemin du Mas :

Après La Planquette déchaussement remblayé provisoirement avec de la terre, faire un petit enrochement (3 700 € HT)

Réparation du goudron : emploi partiel (1 863 € HT)

Chemin du Rieu

Réparation du goudron : emploi partiel (2415 € HT) + bicouche (5 600 € HT)

Chemin de la Peyrarié

Route très abîmée par les écoulements d'eau, faire un enrochement sur 105 m² et repousser la route sur du terrain solide (10 600 €)

Accord unanime du Conseil

3. ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE 2017 (RPQS)

Le Maire présente ce rapport. Il est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Accord du conseil par 6 voix pour et une abstention

4. AIDE FINANCIÈRE EXCEPTIONNELLE

Une aide financière exceptionnelle de deux fois 500 € a été octroyée à une personne de la commune,

Questions diverses :



photo du jalon du futur emplacement du pylône

photo du jalon du futur emplacement du pylône

- **Pylône de téléphonie mobile.** *Cela avance enfin un peu. Une réunion de chantier a eu lieu à l'emplacement du futur pylône, au Serre de Clayrac. Elle réunissait département, commune, SMEG (syndicat d'électrification), Engie Ineo (maître d'ouvrage). L'emplacement a été matérialisé par un piquet, le tracé de ligne électrique précisé, le tracé de la piste d'accès reste à préciser. Officiellement la mise en service devrait avoir lieu avant la fin de l'année 2017 mais tout le monde s'accorde sur le point que ce délai ne pourra pas être tenu.*
- **Enfouissement de lignes.** *Le Maire a demandé un devis au SMEG d'enfouissement des nombreux câbles autour de la cabine téléphonique*
- **Sentiers de randonnée :** *la Communauté de communes a lancé une étude pour la création de sentiers de randonnée ou de balade. La commune est concernée par deux projets :*
 - *un court sentier de balade en boucle partant de la cabine téléphonique, passant par le Temple, puis La Roque et l'Abel. Le conseil se prononce contre ce projet (2 voix contre, 1 pour, 3 abstentions)*
 - *un sentier reliant Peyrolles à l'Estréchure en passant par Les Fontanelles, Le Pradas, l'Elzière, Le Barrel. Le conseil souligne que ce tracé passe devant des maisons alors qu'un tracé par les crêtes rejoignant le sentier des Fileuses est possible, moins gênant et offrant de très belles vues..*
- **Pont du Gard.** *Les modalités d'accès au site pour les habitants des communes partenaires changent ! Pour chaque visite il vous suffit de vous présenter à l'accueil du site munis soit*
 - *de votre carte d'identité domiciliée dans le Gard*
 - *d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois*
- **Chaufferie plaquette bois de la Planque.** *Toutes les subventions demandées ont été acceptées, il restera 16 000 € à la charge de la commune*

Prochain conseil le 20 juillet à 18h

La séance est levée à 20h15